

Département de la Marne Commune de Marolles (51300)



Demande de permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol

Projet du parc photovoltaïque du Pré Ste Croix

PERMIS DE CONSTRUIRE

Eléments graphiques et pièces nécessaires (Article R.431 du code de l'urbanisme)

Nomenclature : PC01. PC02. PC03. PC04. PC05.

Sommaire

Page	Désignation	Echelle	Pièce
01	Plan de situation	1/25 000	PC 01
02	Plan de masse - Unité foncière	1/2 500	PC 01
03	Plan de masse - Vue générale	1/2 500	PC 02
04	Plan de masse - Poste de livraison	1/1 000	PC 02
05	Voies de desserte du projet	1/2 500	PC 02
06	Plan de coupe des structures	1/2 500	PC 03
07	Notice		PC 04
08 à 10	Poste de livraison	1/50	PC 05
11	Poste électrique	1/50	PC 05

Architecte :

SAS BENA ARCHITECTURE
Inscrit à l'ordre des architectes
N° National S 9446
33 rue de COULMIER
51240 La Chaussée sur Marne
Tél 03.26.72.96.18 Fax 03.26.72.98.14
Email: joel.benard@benadecor.fr

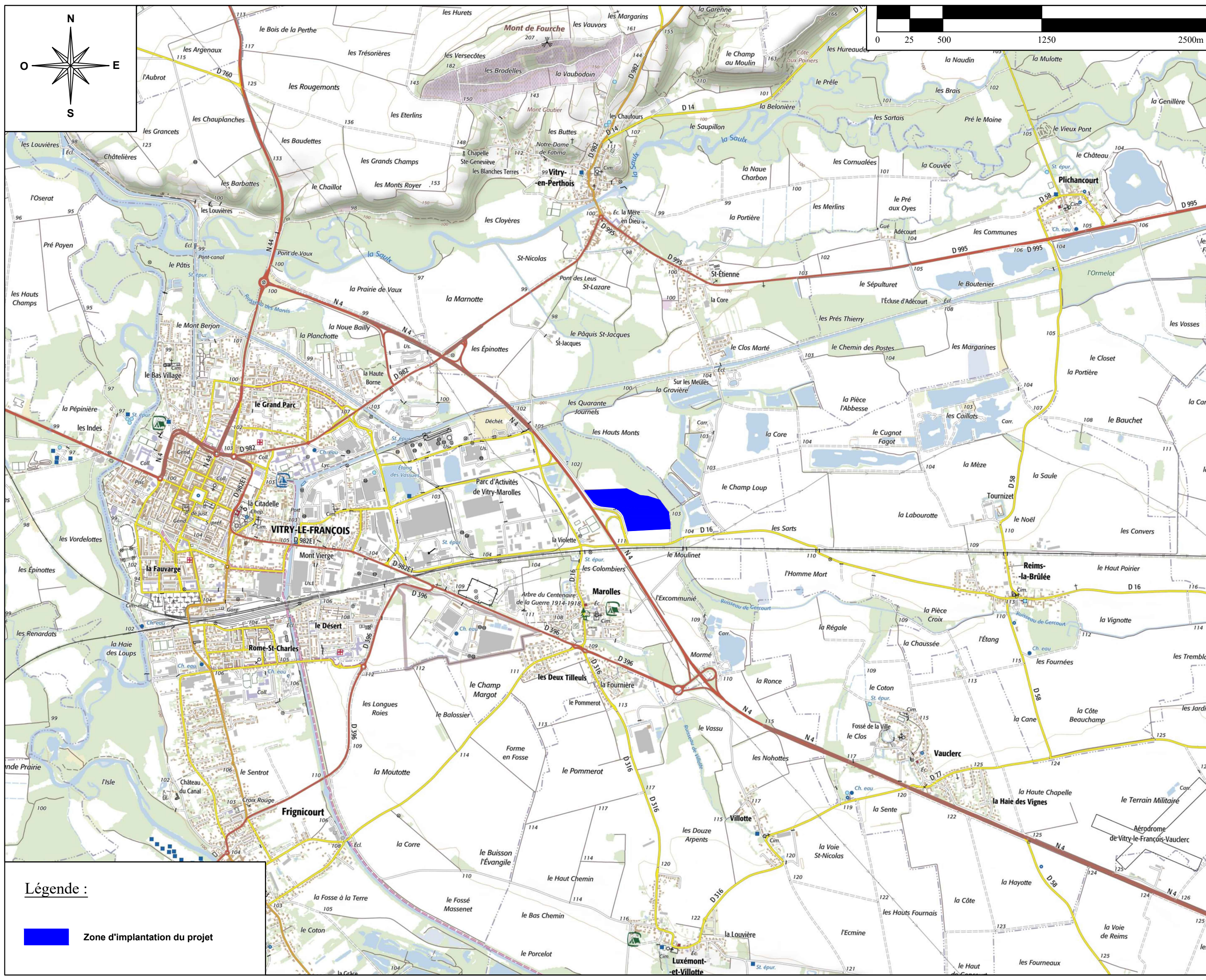
Modification	Date	Par
Création	28/07/2021	Brunoni François

Date :	14/03/2022
Echelles :	Diverses
Unité :	Mètre

Société de développement :



Société du Parc Solaire de Marolles
2 Rue Jean-Louis Étienne
57140 Norroy-le-Veneur
Tél : 09 83 34 33 61



Légende :

 Zone d'implantation du projet

PC 01

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

01

Marolles (51)

Plan de situation

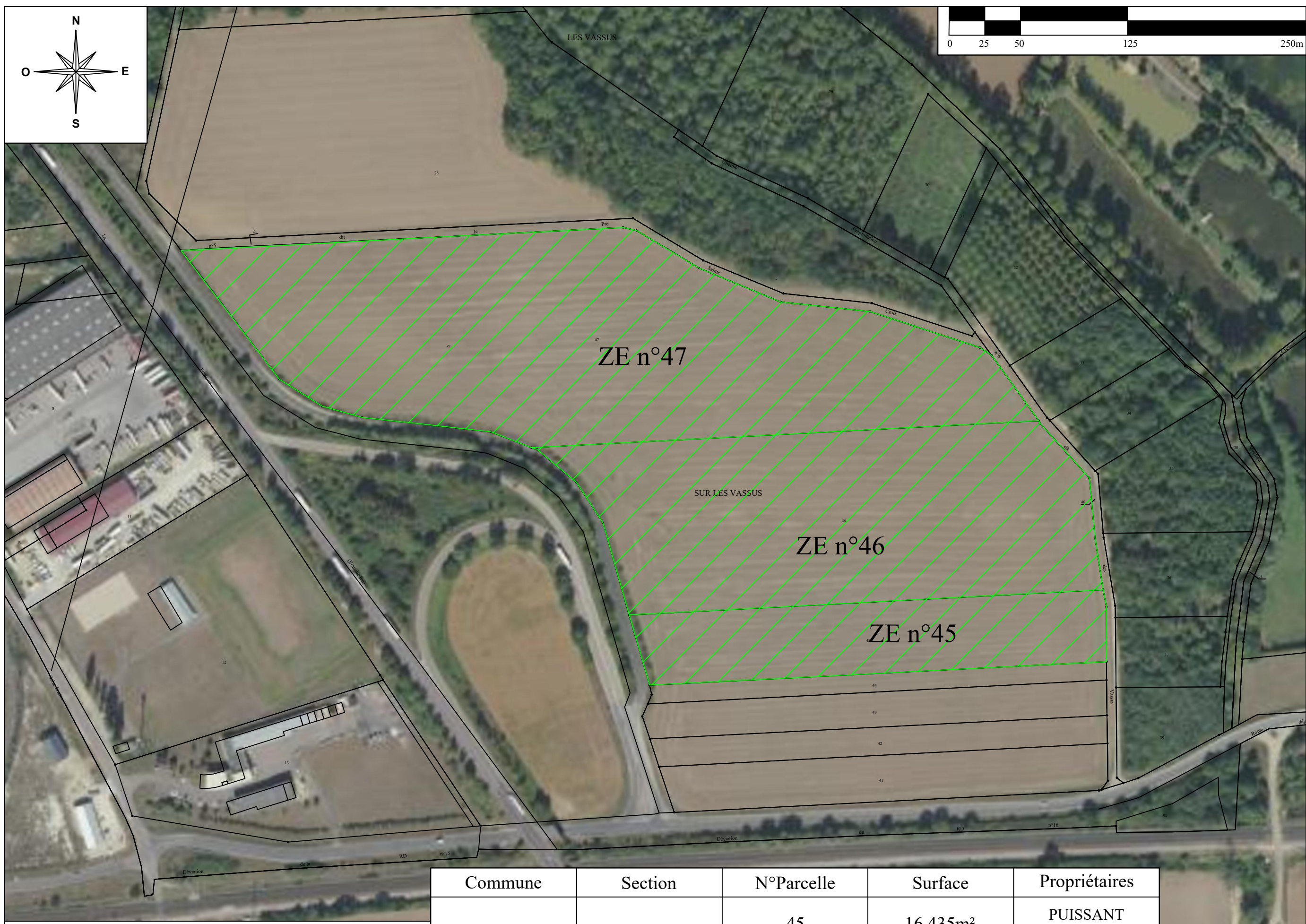
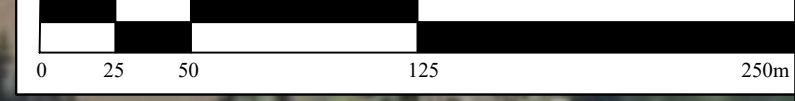
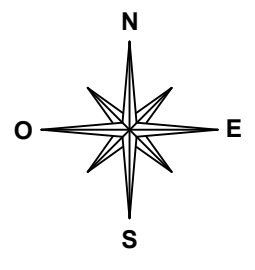
1/25 000

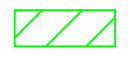
Société de développement :



SAS BENA ARCHITECTURE
 inscrit à l'Ordre des Architectes
 33 rue de CULAMER
 61246 La Chapelle-aux-Lains
 Tél : 03 25 75 00 00 - Fax : 03 25 72 08 14
 email : pben@benarchitecte.fr

Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Nortroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61



Légende :
 Parcelle d'implantation

Commune	Section	N°Parcelle	Surface	Propriétaires
Marolles	ZE	45	16 435m ²	PUISSANT Julien et Patrice
		46	41 220m ²	PUISSANT Pierrette et Patrice
		47	60 432m ²	PUISSANT Pierrette et Sophie

02

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 01

Marolles (51)

Plan de masse - Unité foncière

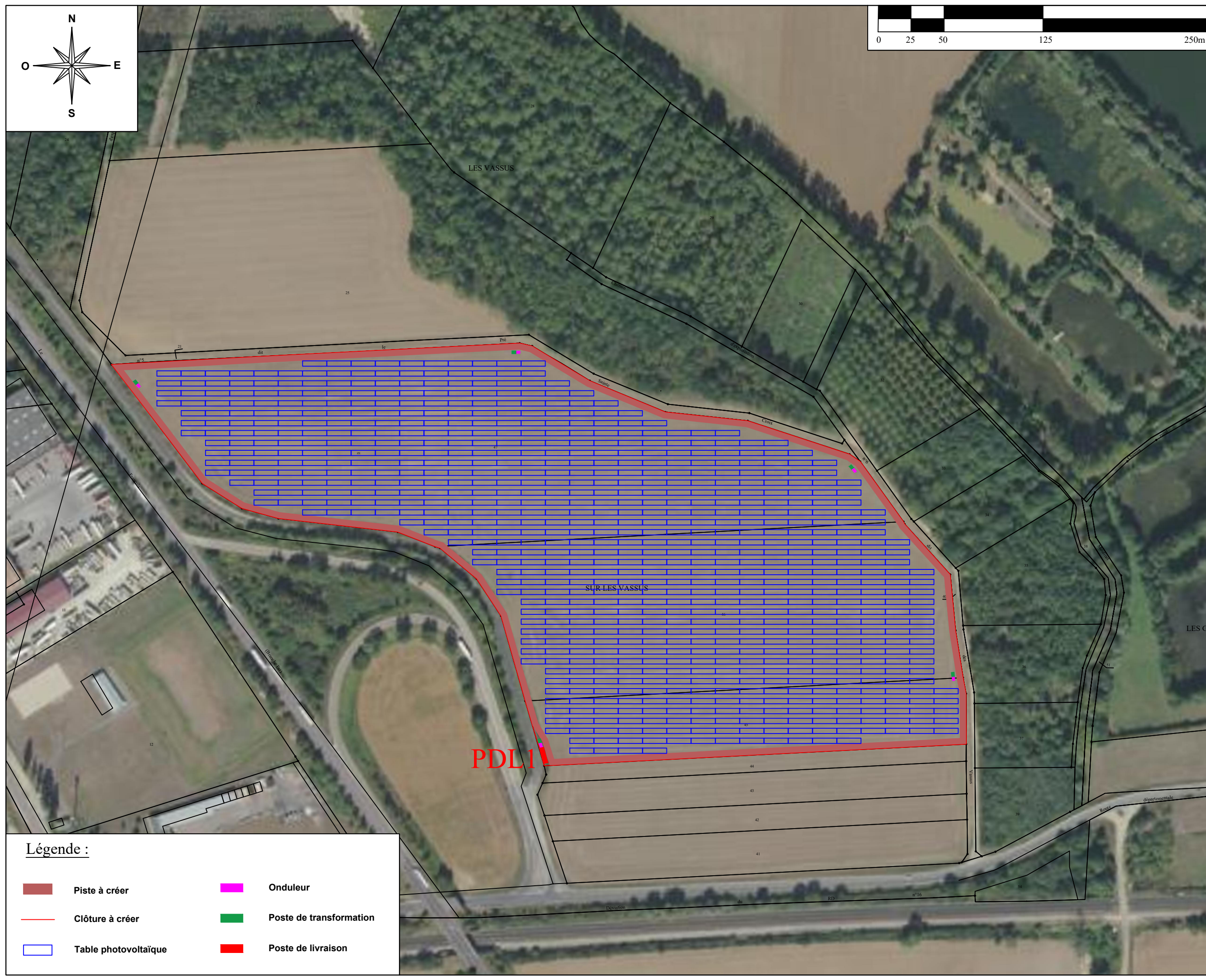
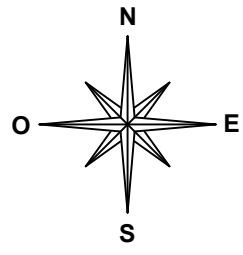
1/2500

Société de développement :






SAS BENA ARCHITECTURE
 Insert à l'acte et accompagnement
 N° NAISSANCE 519446
 33 rue de CULNIER
 51240 La Chaussée - 03 26 72 88 14
 Email : pet.bena@benadsoo.fr



Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Norroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61



Légende :

	Piste à créer		Onduleur
	Clôture à créer		Poste de transformation
	Table photovoltaïque		Poste de livraison

PC 02

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

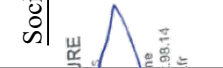
03

Marolles (51)

Plan de masse - Vue générale

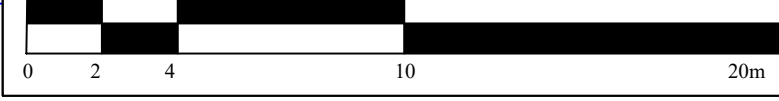
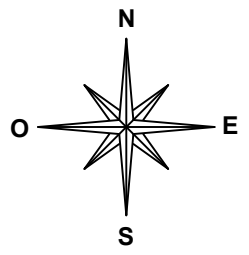
1/2500

Société de développement :

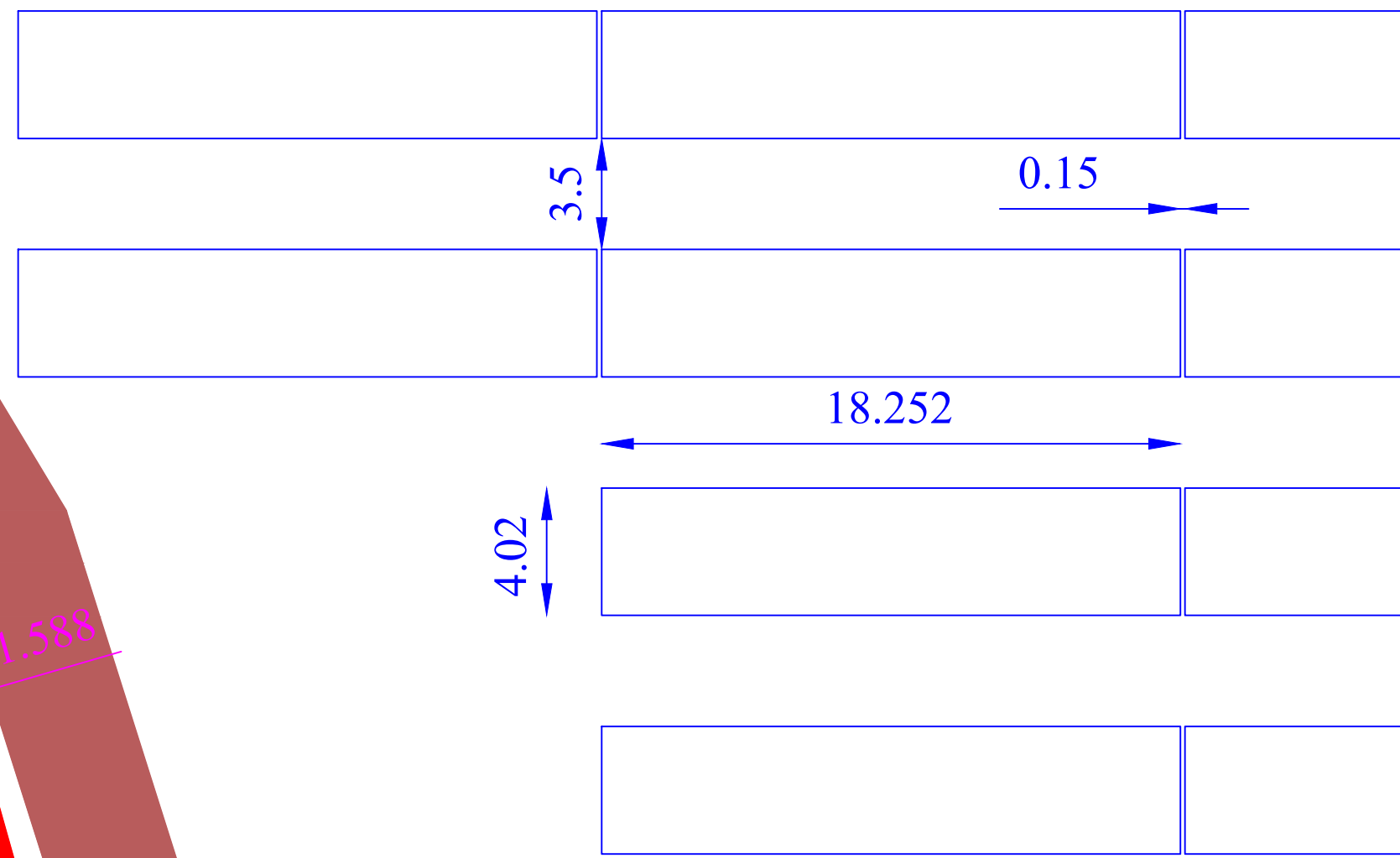
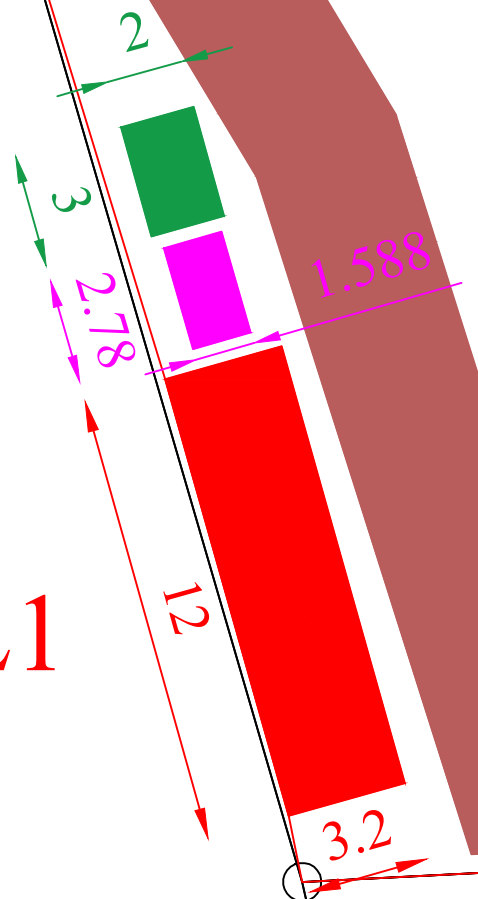

SAS BENA ARCHITECTURE
Inscrit à l'Ordre des Architectes
N° National 519446
33 rue de CULLEMER
51240 La Charité-sur-Loire
Tél 03 26 72 86 14
email: jiel.bena@wanadoo.fr



Société du Parc Solaire de Marolles
2 Rue Jean-Louis Étienne
57140 Norroy-le-Veneur
Tél : 09 83 34 33 61



PDL1



Légende :

	Piste à créer		Onduleur
	Clôture à créer		Poste de transformation
	Table photovoltaïque		Poste de livraison

PDL1	Altitude d'implantation : 105m env*	
	X / Long.	Y / Lat.
Lambert 93	819 873	6 848 289
WGS 84	4,629686°	48,723597°

*Donnée obtenue via l'outil Géoportail

04 **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE** **PC 02**

Marolles (51)

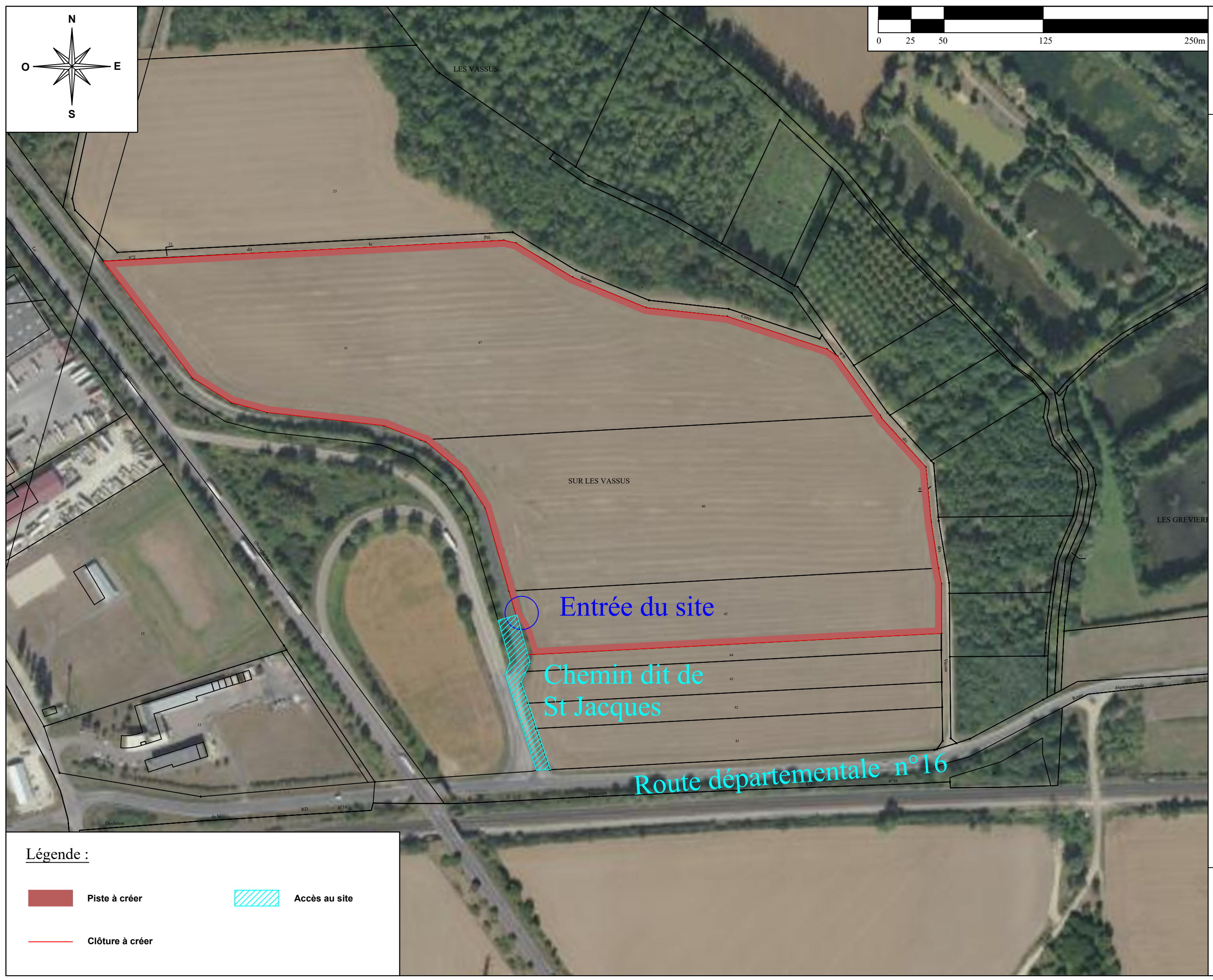
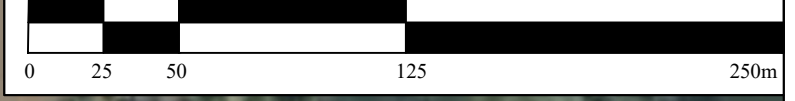
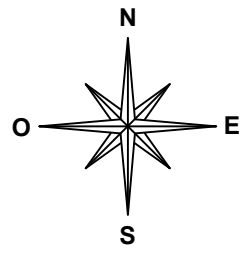
Plan de masse - Postes électriques

1/200

Société de développement :

SAS BENA ARCHITECTURE
Inscrit à l'Ordre des Architectes
 N° National : 519446
 33 rue de CAULHIER
 51240 La Chaussée-sur-Marne
 Tél : 03 26 27 98 14
 e-mail : jeb.bena@benadoc.fr

Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Norroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61



Légende :

- Piste à créer
- Accès au site
- Clôture à créer

05

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 02

Marolles (51)

Desserte et Clôture du projet

1/2500

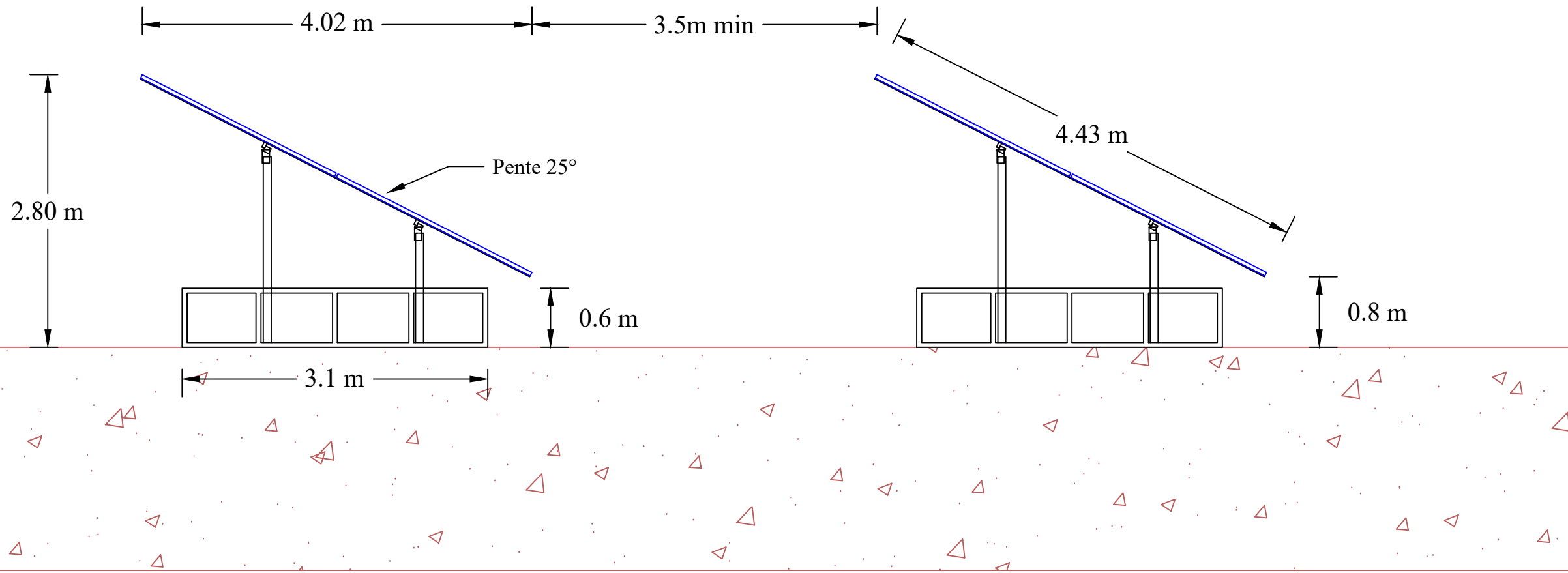
Société de développement :

SAS BENK ARCHITECTURE
 Inscriit à l'Ordre des Architectes
 N° Nabil S19446
 33 rue de CAILLIERE
 51240 La Chaussée-sur-Marne
 Tél : 03 26 72 98 14
 email : jeb.bene@wanadoo.fr

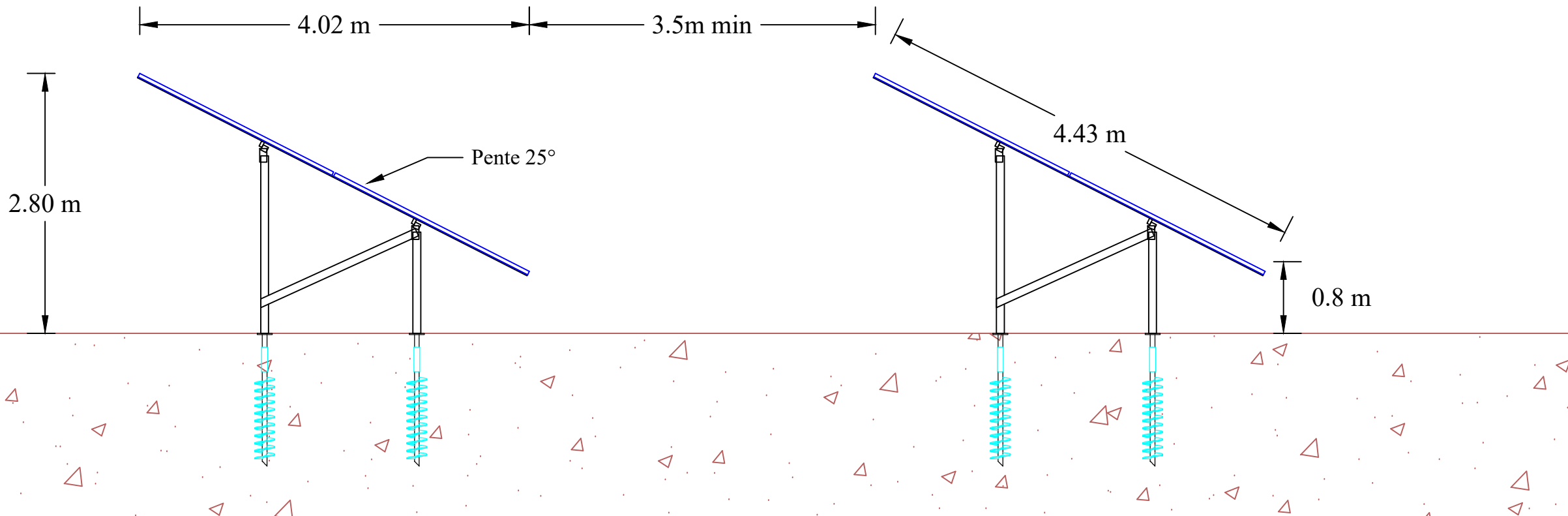


Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Norroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61

Modèle d'implantation sur gabion



Modèle d'implantation sur pieux



PC 03

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

06

Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Nortroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61



Société de développement :

SAS BENA ARCHITECTURE
 Insist à l'ordre des architectes
 N° Nat. 05 19446
 33 rue de CULMIER
 51240 La Chaussée-sur-Marne
 Tél 03 26 72 98 14
 Email: foel.bena@wanadoo.fr

Marolles (51)
 Coupe transversale des structures PV
 Sans échelle

NOTICE DU PROJET

ETAT INITIAL

Le projet du parc photovoltaïque du Pré Ste Croix se situe en région Grand-Est, dans le département de la Marne, sur la commune de Marolles. Marolles appartient à la communauté de communes de Communauté de communes Vitry, Champagne et Der et est une commune limitrophe de Vitry le François.

Les terrains concernés par le projet photovoltaïque sont localisés au lieu-dit « le Pré Ste Croix »

Il s'agit de terrains agricoles dans la continuité du parc d'activité de Vitry-Marolles.

URBANISME

La commune de Marolles est dotée d'un plan local d'urbanisme approuvé le 11 avril 2012. Les terrains du projet photovoltaïque sont situés dans le zonage 1AUI qui est destinée à un développement industriel et n'interdit en aucun cas le développement d'un projet de production d'énergie.

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

a) *L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;*

Les terrassements prévus dans le cadre du projet sont liés à la création des voies de circulation à l'intérieur de la centrale, ainsi qu'à la réalisation des emplacements de fondation pour la mise en place de postes électriques. L'ensemble de ces opérations seront superficielles et ne dépasseront pas quelques dizaines de centimètres de profondeur.

b) *L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;*

Le parc photovoltaïque proposée s'établira sur les surfaces suivantes :

- Emprise totale de la centrale (surface clôturée) : **11,8ha**
- Surface de panneaux photovoltaïque : **60 100m²**
- Surface projetée de panneaux photovoltaïque : **54 920m²**

Le parc sera équipé de structures fixes, orientées au sud et inclinées de 25° pour maximiser la production d'électricité.

Les modules photovoltaïques installés sur les 743 structures (tables) seront d'aspect bleutés et d'une puissance unitaire d'environ 525Wc. Chaque structure accueillera 32 modules pour une puissance totale du parc d'environ 12 482 kWc.

Les structures ont une hauteur minimale de 0,80m, une hauteur maximale de 3m et peuvent reposer soit sur des longrines béton / gabions, soit fixées au sol avec des pieux battus (voir représentation page 06 de ce document)

Dans une optique de prévention du patrimoine archéologique de la zone, nous privilégierons l'utilisation des gabions.

Chaque rangée de structure sera espacée de 3,5m pour limiter les ombrages projetés.

Afin de permettre la conversion, le transport et la livraison sur le réseau d'Enedis de l'électricité produite par le parc photovoltaïque, 5 transformateurs et un poste de livraison seront implantés sur le site.

Enfin, pour assurer de manière optimale l'intervention des services de protection contre les incendies, les voies de circulation seront de 4m de large.

c) *Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;*

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée de 2m de haut minimum sera disposée sur le pourtour de la zone d'implantation, et un réseau de caméra de surveillance sera également installé.

L'enceinte du site sera accessible par l'intermédiaire d'un portail d'accès verrouillé.

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison. Il sera également raccordée au réseau France-Télécom.

d) *Les matériaux et les couleurs des constructions ;*

Pour assurer au mieux l'intégration paysagère du projet dans son environnement, les éléments constitutifs du parc seront des couleurs suivantes :

- La clôture et le portail d'accès seront de couleur verte (RAL 6005) ;
- Les postes de transformation et onduleurs sont préfabriqués de couleur gris clair ou crème ;
- Le poste de livraison constitué d'un bloc préfabriqué bardage vert (RAL 6005) ;
- Les modules seront de couleur sombre bleutée ;
- Piste et plateformes seront en roche concassée ;

e) *Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;*

Les surfaces au sol correspondant aux espaces entre et sous les panneaux seront laissées en l'état. L'entretien se fera par pâturage de troupeaux ovins.

f) *L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ;*

Le site du projet photovoltaïque est accessible par une route communale et également par un chemin d'AF, respectivement desservit par la N4 et la D16

PC 04

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

07

Marolles (51)
Notice descriptive
du projet

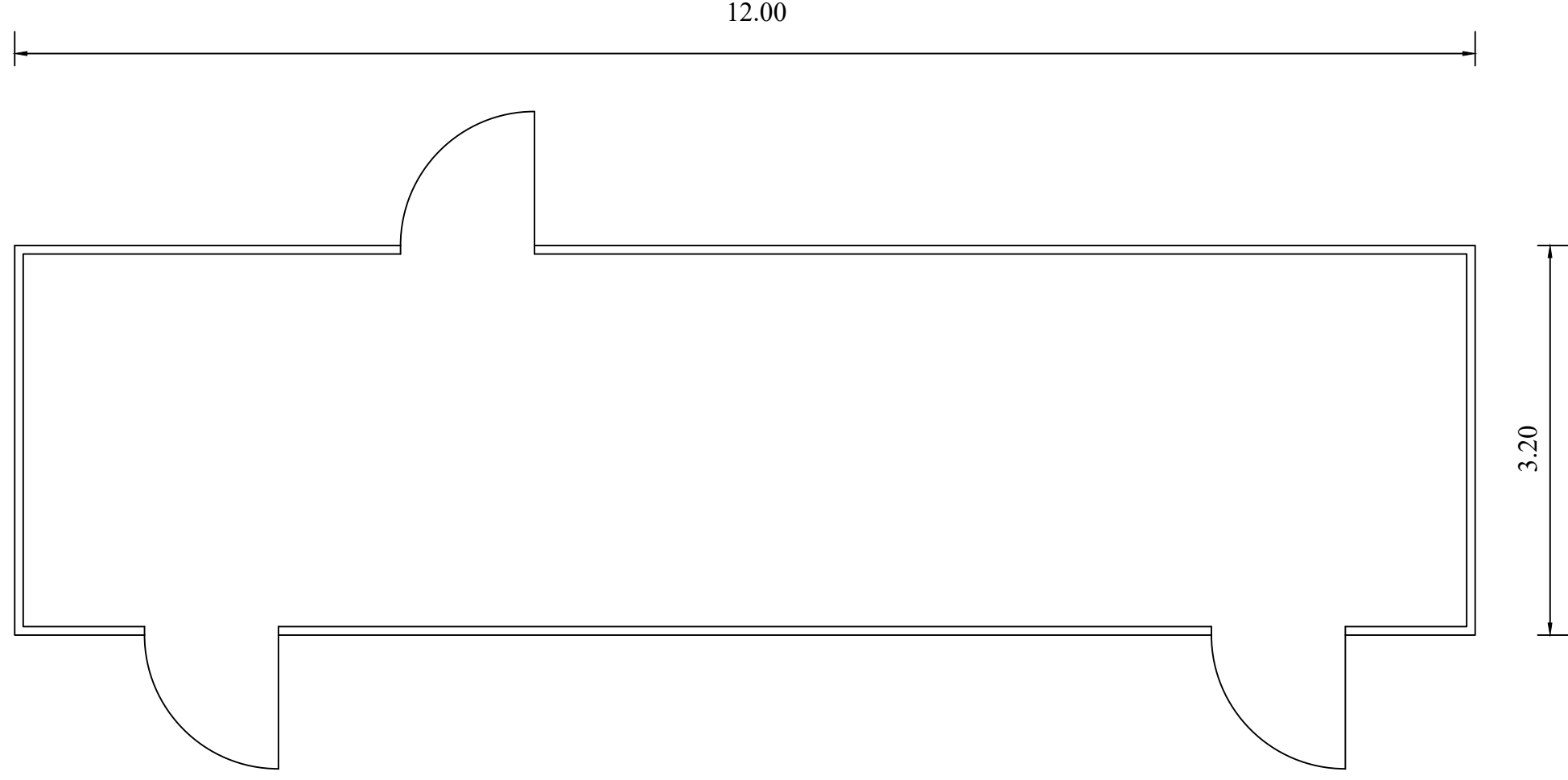
SAS BENA ARCHITECTURE
inscrit à l'ordre des architectes
N° Nat. 5119446
33 rue de CAULMIER
51240 La Chaussée sur Marne
Tél 03 26 72 98 14
fax 03 26 72 98 14
e-mail: joel.bena@wanadoo.fr

Société de développement :



Société du Parc Solaire de Marolles
2 Rue Jean-Louis Étienne
57140 Norroy-le-Veneur
Tél : 09 83 34 33 61

Vue du poste de livraison - Béton peint vert RAL 6011



08

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 05

Marolles (51)

Coupe du Poste de livraison

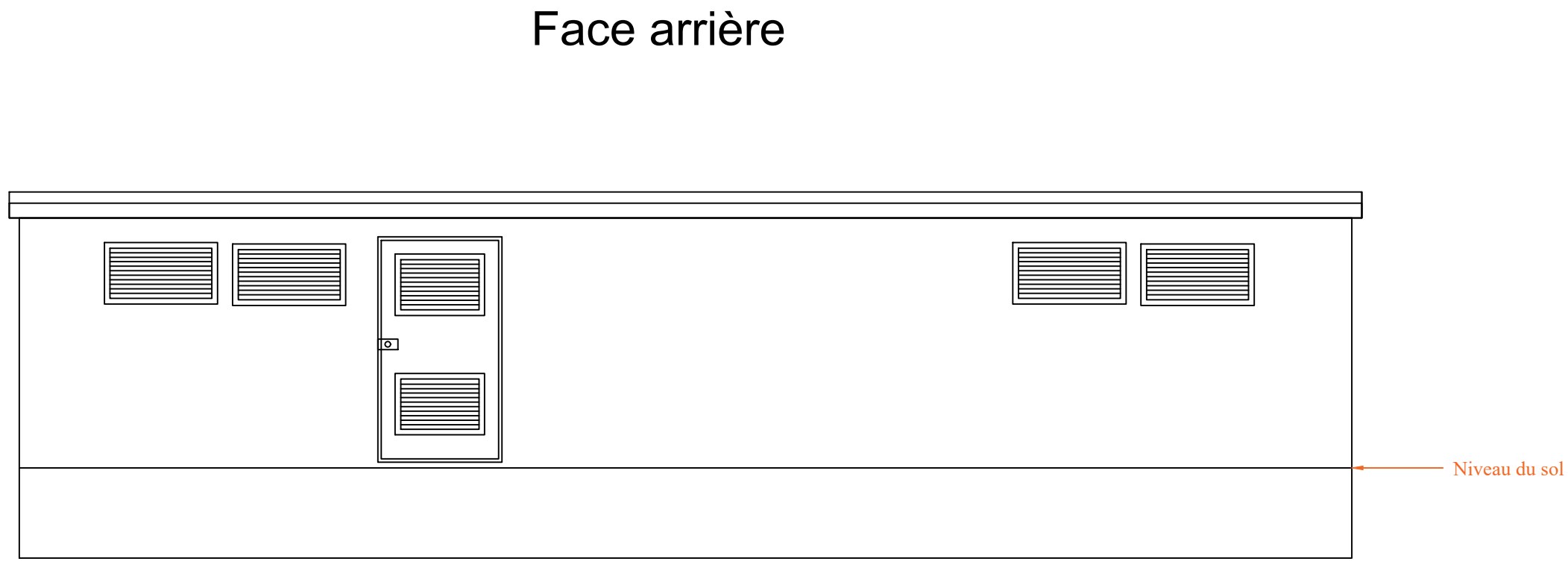
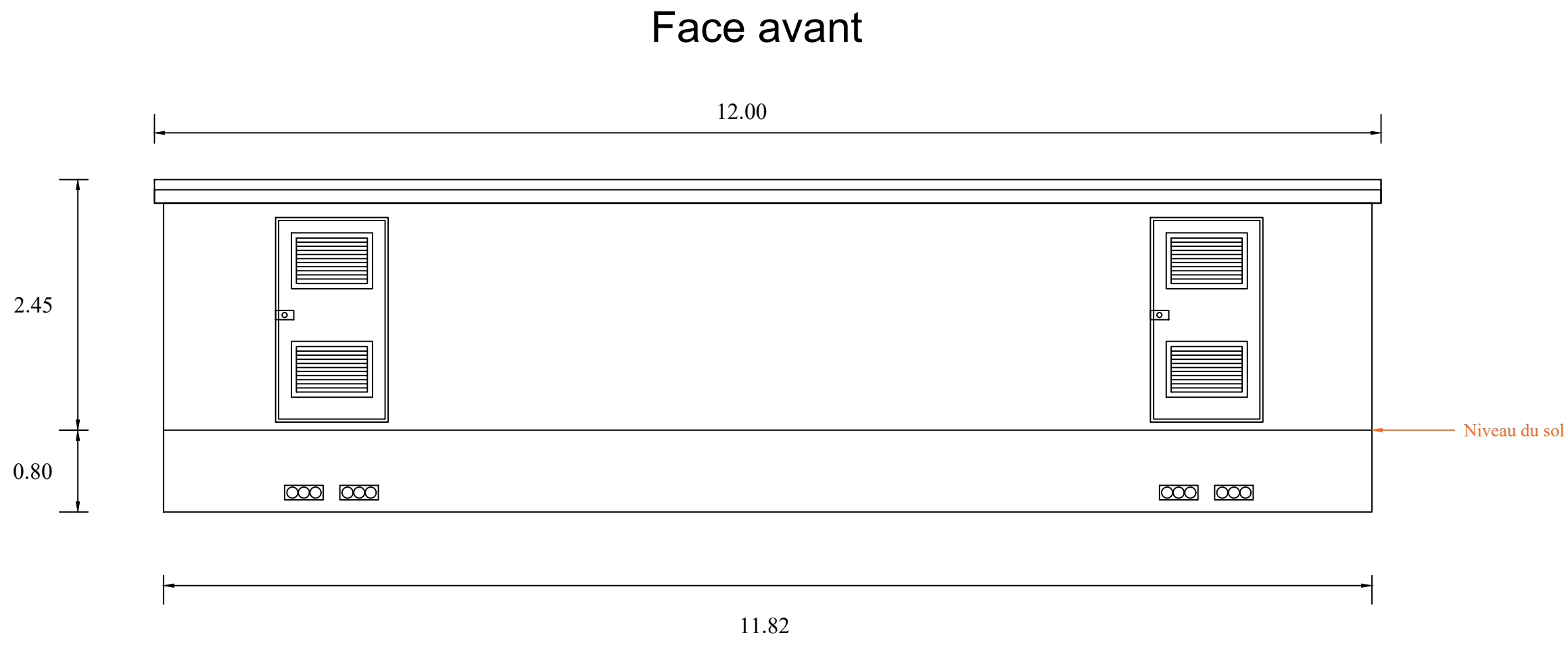
1/50

Société de développement :



Société du Parc Solaire de Marolles
2 Rue Jean-Louis Éricenne
57140 Norroy-le-Veneur
Tél : 09 83 34 33 61

SAS BENA ARCHITECTURE
Inscrit à l'Ordre des Architectes
N° National 510446
33 rue de COLUMIER
51240 La Chaussée-sur-Marne
Tél 03 26 72 99 40 Fax 03 26 76 98 14
e-mail: pjeubona@wanadoo.fr



09

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 05

Marolles (51)
Coupe du Poste de livraison
1/50

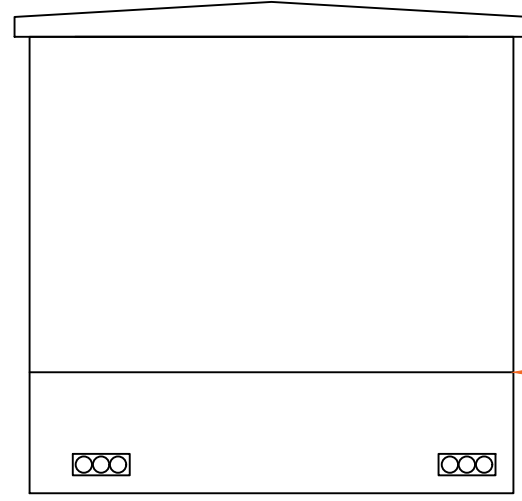
Société de développement :

SAS BENK ARCHITECTURE
Inscrit à l'Ordre des Architectes
 N° N° 5119445
 33 rue de CULMIER
 51240 La Chapelle-sous-Bois
 Tél: 03.26.72.96.14
 e-mail: pet.bonac@wanadoo.fr

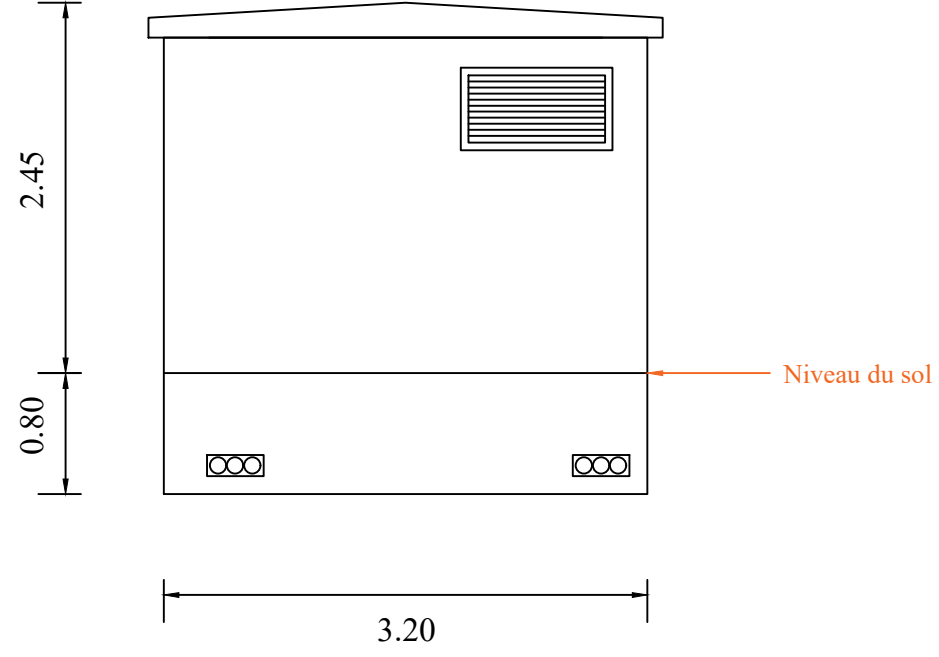


Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Norroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61

Face gauche



Face droite



10

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 05

Marolles (51)

Coupe du Poste de livraison

1/50

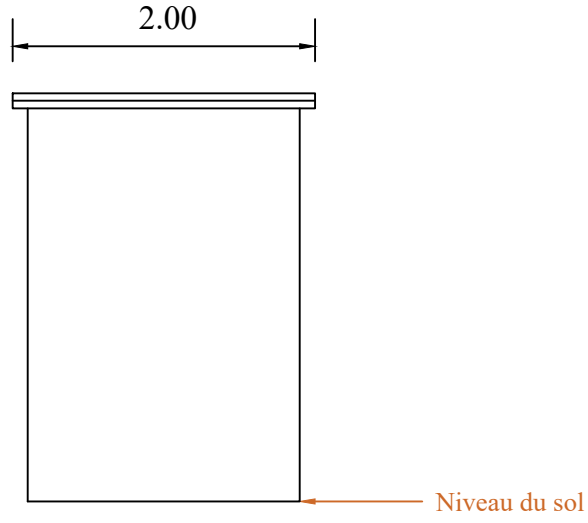
Société de développement :

SAS BENI ARCHITECTURE
Inscrit à l'Ordre des Architectes
N° National 519446
33 rue de CLOUAILLE
51240 La Chaussée-sur-Marne
Tél 03.26.72.84.85 Fax 03.26.72.98.14
email: joel.bena@wanadoo.fr

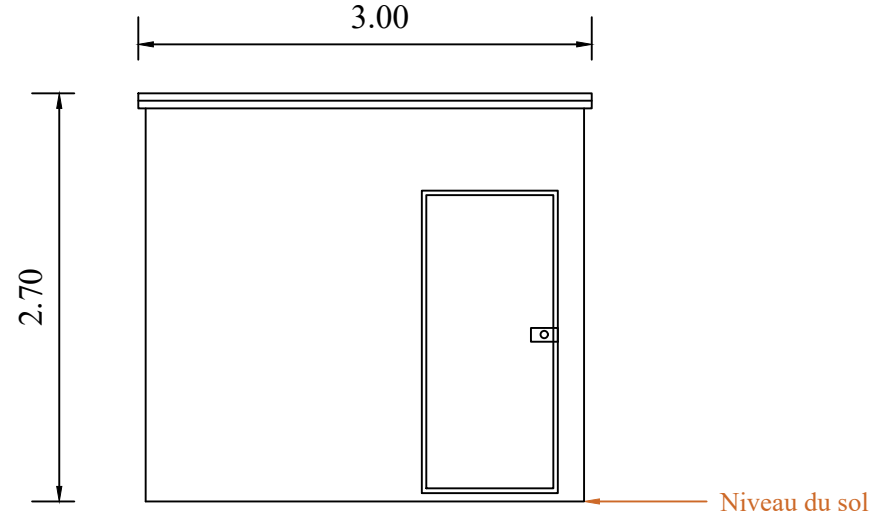


Société du Parc Solaire de Marolles
2 Rue Jean-Louis Étienne
57140 Norroy-le-Veneur
Tél : 09 83 34 33 61

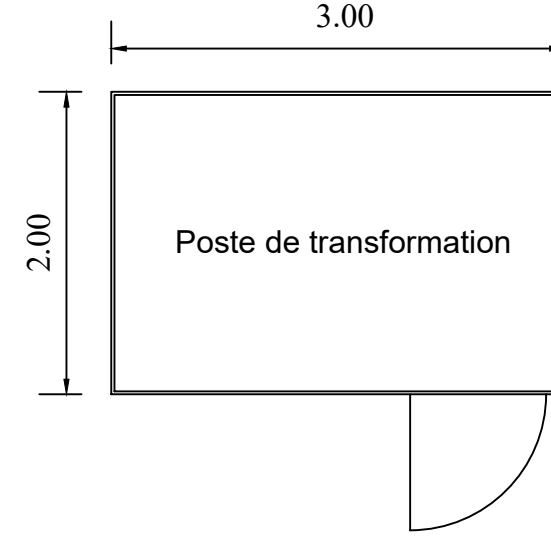
Face gauche



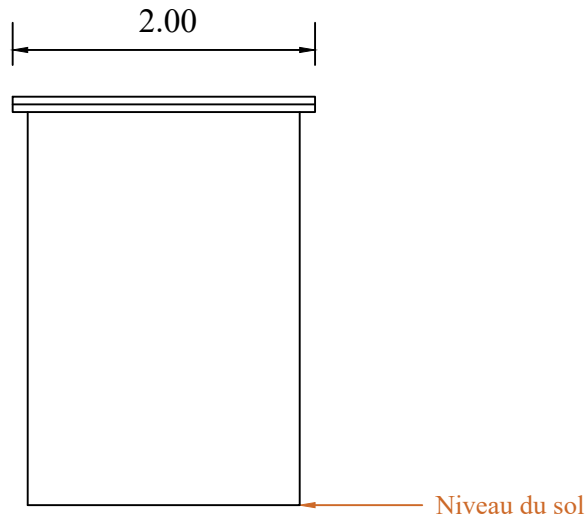
Face avant



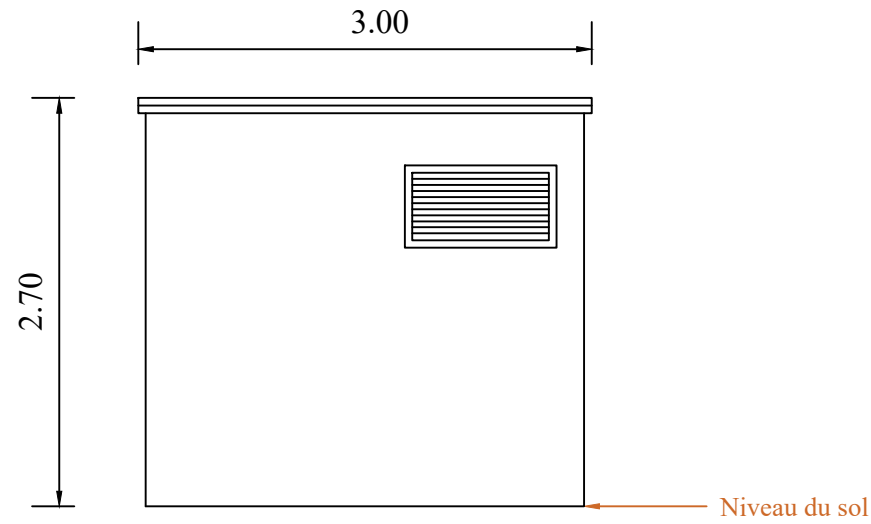
Vue en plan



Face droite



Face arrière



11

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 05

Marolles (51)

Coupe du Poste de transformation

1/50

Société de développement :

SAS BENA ARCHITECTURE
 inscrit à l'Ordre des Architectes
 N° National 51 04 48
 33 rue de CAULIER
 51240 La Chaussée-Saint-Marie
 Tél : 03.26.72.66.14 Fax : 03.26.72.86.14
 email : joel.bena@velhatoor.fr



Société du Parc Solaire de Marolles
 2 Rue Jean-Louis Étienne
 57140 Norroy-le-Veneur
 Tél : 09 83 34 33 61